

IMPLOUER, verbe actif. C'est demander, avec toutes les marques de l'instance, quelque secours, quelque faveur : on *implore* l'assistance de Dieu, la miséricorde, la grâce du Saint-Esprit, la clémence du vainqueur. (L'Académie.)

Vérité que j'*implore*, achève de descendre. Racine, *Esther*, acte III, sc. 5.)  
Je n'ai point *imploré* ta puissance immortelle.

(Le même, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

L'Académie ne dit *implorer* que de Dieu et des choses, et Féraud conclut de là qu'on ne le dit point des personnes.

Voici des exemples qui prouvent le contraire :

Moi jalouse ! et *Thésée* est celui que j'*implore*.  
(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 4.)

La mort est le seul dieu que j'osais *implorer*. (Le même, sc. 6.)

Ici la mort est personnifiée.

D'un prélat qui *implore* exauce la prière. (Boileau, *le Lutrin*, chant V.)

Dans mes transports jaloux je le veux *implorer*. (*Thésée*.)  
(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 6.)

Un intérêt pressant veut que je vous *implore*.  
(Le même, *Esther*, acte II, sc. 6.)

Hélas ! ils m'*implorant* contre leurs assassins. (Voltaire, *Henriade*.)

IMPOSER. La difficulté que présente l'emploi de ce verbe, avec ou sans la préposition *en*, est d'autant moins aisée à résoudre, que beaucoup d'écrivains ont confondu les deux expressions *imposer* et *en imposer*. Nous allons cependant aborder cette question ; et, selon notre usage, pour donner plus de poids à ce que nous dirons, nous choisirons des exemples dans nos bons écrivains.

*Imposer* se prend en bonne part ; il s'emploie pour signifier imprimer du respect :

Loin du faste de Rome et des pompes mondaines,  
Des temples consacrés aux vanités humaines,  
Dont l'appareil superbe *impose* à l'univers,  
L'humble religion se cache en des déserts. (Voltaire, *la Henriade*, chant IV.)

« Aristide et Périclès *imposaient* autant par la gravité de leur maintien que par la force de leur éloquence. » (Barthélemy, *Voyage d'Anacharsis*, tome II.) — « Soit timidité, soit paresse, Louis XII ignore le grand art des hommes en place, celui d'*imposer* à la renommée. » (Thomas, *Essai sur les Éloges*, chap. XXVII.)

Ils demandent un chef digne de leur courage,  
Dont le nom seul *impose* à ce peuple volage. (Voltaire, *Brutus*, acte I, sc. 4.)

D'où vient qu'une bergère, assise sur les fleurs,  
Simple dans ses habits, plus simple dans ses mœurs,  
*Impose* à ses amants surpris de sa sagesse ?

(Bernis, *la Religion vengée*, V<sup>e</sup> chant.)

*Imposer* s'emploie aussi dans le sens de causer de l'admiration :

Sa fermeté m'*impose*, et je l'excuse même

De condamner en moi l'autorité suprême.

(Voltaire, *la Mort de César*, acte I, sc. 1.)

Ou bien encore pour signifier prendre sur quelqu'un un certain ascendant, qui, en lui faisant illusion, l'empêche de juger comme il le voudrait, ou comme il devrait juger, d'agir comme il voudrait, ou devrait agir :

..... Quoique à ces mutins elle puisse *imposer*.

(Corneille, *Héraclius*, acte I, sc. 3.)

Car vous savez qu'un air de mode *impose*

À nos Français plus que toute autre chose.

(J.-B. Rousseau, *Épître* 6, livre I.)

« Notre bonne contenance *imposa* à l'ennemi. » (Voltaire.) — « Après le départ de Colomb, qui leur *imposait* par sa présence et son autorité, etc. » (*Histoire de l'Amérique*, tome II, traduction de Suard et Morellet.)

Dans toutes ces acceptions *imposer* renferme un sens d'illusion, de fausse apparence ; mais les moyens d'illusion opèrent sans intention de la part de celui qui les possède.

*En imposer* se prend en mauvaise part : il se dit pour mentir, faire accroire, abuser :

Je sens avec effroi, dans le rang où nous sommes,

Combien il est affreux d'*en imposer* aux hommes.

(Guymond de la Touche, *Iphig. en Tauride*, acte II, sc. 6.)

La dame qui depuis longtemps

Connait à fond votre personne,

A dit : Hélas ! je lui pardonne

D'*en vouloir imposer* aux gens.

(Voltaire, *Épître* à M. le duc de la Feuillade.)

« Le théâtre doit *en imposer* aux yeux, qu'il faut toujours séduire les spectateurs. » (Le même, *Discours sur la tragédie*.)

Qu'elle ne pense pas que par de vaines plaintes,

Des soupirs affectés, et quelques larmes feintes,

Aux yeux d'un conquérant on puisse *en imposer*.

(Le même, *l'Orphelin de la Chine*, acte III, sc. 1.)

Là, *imposer* renferme un sens d'illusion, de fausse apparence, mais les moyens d'illusion sont mis en usage à dessein de tromper, d'abuser.

D'après ce qui précède, il est évident qu'on devra dire avec Laveaux : « L'air noble et simple de l'innocence *impose*. L'air composé d'un hypocrite *en impose*. » — « La majesté du trône *impose*. Quelquefois le faste d'un sot *en impose*. » — « L'honnête homme qui dit franchement la vérité *impose*. Le fripon qui cherche à se tirer d'affaire par des mensonges *en impose*. »

Conséquemment César a dû dire de Brutus (*Mort de César*, acte I, sc. 1) : « Sa fermeté m'*impose*, » et non pas m'*EN* IMPOSE ; car César ne voulait pas dire que Brutus le trompait : sa pensée était que Brutus le pénétrait d'admiration.

Mais aussi Orosmane devait dire à Nérestan (*Zaïre*, acte V, sc. dernière) :

« Tu m'en imposais pour me déshonorer, » au lieu de *tu m'imposais*, puisqu'il croyait que Nérestan avait dessein de le tromper.

Bossuet n'aurait pas dû non plus dire : « Il nous accuse de lui *imposer* ; » car *il nous accuse* suppose une mauvaise intention reprochée ; il devait donc dire : « Il nous accuse de lui *en imposer*. »

De même Massillon aurait dû dire : « On craindra de vous *en imposer* quand l'imposture n'aura plus à attendre que votre colère ; » le mot d'*imposture* marquant ici l'intention, le dessein de tromper.

Molière emploie assez fréquemment le verbe *imposer* avec un régime direct dans le sens d'*attribuer, mettre sur le compte de* :

On ne peut *imposer* de tache à cette fille.

a-t-il dit dans l'*Étourdi* (acte III, sc. 3). Mais alors même *imposer une tache* était une mauvaise expression ; on disait déjà, comme on dit encore aujourd'hui : *Imprimer une tache* :

Ils pourraient à son nom *imprimer* quelque tache.

(Corneille, *le Menteur*, acte V, sc. 1.)

(M. Auger, Commentaire sur l'*Étourdi*, page 89, n° 3.)

— L'Académie remarque que *en imposer* a été pris souvent dans le sens de, « inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte ; » mais qu'il signifie plus exactement, « tromper, abuser, en faire accroire. » Il vaut donc mieux observer strictement cette distinction à laquelle aujourd'hui tout le monde semble se ranger. A. L.

IMPOSTURE ne se prend pas toujours en mauvaise part. En bonne part, sa signification se rapproche de celle d'illusion, adresse :

De l'art ingénieux la magique *imposture*. (Dorat.)

Tout s'embellit dans la nature.

Des arts la magique *imposture*,

Fait éclore un autre univers. (Sabatier, *l'Enthousiasme*, ode.)

Semblable à ces amants trompés par le sommeil,

Qui rappellent en vain, pendant la nuit obscure,

Le souvenir confus d'une douce *imposture*. (La Fontaine, *Adonis*, poème.)

Puisque nous avons eu à parler de ce mot, il nous semble qu'on lira avec plaisir ce que deux littérateurs distingués en ont dit.

Vauvenargues : « L'*imposture* est le masque de la vérité ; la fausseté, une *imposture* naturelle ; la dissimulation, une *imposture* réfléchie ; la fourberie, une *imposture* qui veut nuire ; la duplicité, une *imposture* à deux faces. »

Et Marmontel : « L'hypocrisie, une *imposture* sacrilège. »

IMPRATICABLE. Voltaire a dit en parlant de certains sujets de tragédie : « Ce sont les sujets les plus ingrats et les plus *impraticables* ; » mais, selon Féraud, ni l'analogie ni l'usage n'admettent ce mot en ce sens : jusqu'à ce qu'on dise *pratiquer un sujet de tragédie* ou de comédie. Il croit que *sujet impraticable* n'est pas le mot propre. Féraud n'a pas fait attention qu'on ne *ne pratique pas un esprit, un caractère, une humeur, une mai-*

*son, un appartement*, et qu'on dit cependant *un esprit impraticable, un caractère impraticable, une humeur impraticable, une maison impraticable, un appartement impraticable*. (Laveaux.)

— L'Académie dit que ce mot s'emploie aussi figurément pour insociable très difficile à vivre : « Cette personne est *impraticable*. » A. L.

INAPERÇU. L'Académie dit que cet adjectif signifie *qui n'est point aperçu* : « Le hasard n'est que le cours *inaperçu* de la nature. » (L'Académie.)

... Ces réseaux mouvants, ces fils *inaperçus*,

Que sous des toits déserts l'araignée a tissus. (Baour-Lormian.)

Plusieurs écrivains l'ont dit dans le sens de *que l'on n'a pas encore aperçu* :

La route se partage en deux sentiers divers :

L'un d'eux *inaperçu*, propre à notre entreprise,

Mène aux murs de Pallas.

(Delille, trad. de l'*En.*, liv. IX.)

Derrière le palais il était une issue,

Une porte des Grecs encore *inaperçue*.

(Le même, livre II.)

Il s'avance : il saisit sa pesante massue,

Cherche du noir séjour la porte *inaperçue*.

(Le même.)

INATTENTION. Voyez FAUTE.

INDIGNE. Voyez le mot DIGNE.

INDUSTRIE. L'Académie définit ce mot *adresse à faire quelque chose* ; cette définition, trop vague, ne nous paraît pas comprendre la signification que Racine donne à ce mot dans *Iphigénie* (acte I, sc. 1) :

Ulysse, en apparence, approuvant mes discours,

De ce premier torrent laissa passer le cours ;

Mais bientôt, rappelant sa cruelle industrie,

Il me représenta l'honneur et la patrie.

Cette *industrie* d'Ulysse est différente de celle qu'emploie un artisan pour faire subsister sa famille. (Laveaux, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*.)

— Sans doute, c'est l'*adresse* de l'esprit, et non celle du corps. Mais, par métaphore, l'une ressemble à l'autre. A. L.

INESTIMABLE. On dit *inestimable*, mais ce n'est pas pour signifier le contraire de son simple *estimable*, dont le sens est : *digne d'être estimé*. *Inestimable* signifie qui est d'une si grande valeur, qu'on n'en saurait fixer le prix : « Le diamant qui est placé au haut du sceptre de l'empereur de Russie, est d'un prix *inestimable*. »

D'ailleurs ce mot ne se dit que des choses ; conséquemment on ne doit pas dire : « C'est un homme *inestimable*, » pour dire, c'est un homme qui ne mérite point d'être estimé. (Th. Corneille, sur la 543<sup>e</sup> Remarque de Vaugelas ; Domergue, page 229 de ses *Solutions grammaticales* ; et l'Académie, dans son *Dictionnaire*, au mot *Inestimable*.)

## INFECTER, INFESTER.

On a souvent confondu ces deux verbes : *Infecter* signifie gâter, communiquer sa puanteur, sa corruption : « La peste avait *infecté* toute la ville, « tout le pays. » (L'Académie.)

.... De quel front cet ennemi de Dieu  
Vient-il *infecter* l'air qu'on respire en ce lieu ?

(Racine, *Athalie*, acte III, sc. 5.)

On le dit aussi figurément des choses qui corrompent l'esprit, les mœurs : « L'avarice, l'intérêt, l'amour-propre, la vanité, le plaisir, ces sources empoisonnées de toutes les actions des hommes, n'ont jamais *infecté* ce cœur. » (Mascaron, *Oraison funèbre de Turenne*.) — « De peur que l'idolâtrie n'*infectât* tout le genre humain et n'éteignît tout à fait la connaissance de Dieu, Dieu appela d'en haut son serviteur Abraham. » (Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*.)

Il forma dans Paris cette ligne funeste  
Qui bientôt de la France *infecta* tout le reste. (La *Henriade*, chant III.)

« Il est bien cruel, bien honteux pour l'esprit humain que la littérature soit *infectée* de ces haines personnelles, de ces cabales, de ces intrigues, « qui devraient être le partage des esclaves de la fortune. » (Voltaire, *Discours prélim.*, tragédie d'*Alzire*.)

*Infester* signifie piller, ravager par des irruptions, par des courses fréquentes; il signifie aussi incommoder, tourmenter : « Les pirates ont *infesté* nos côtes. » — « Les rats *infestent* cette maison. » (L'Académie.) — « Avant Louis XIV, les grands chemins n'étaient réparés ni gardés; les brigands les *infestaient*; les rues de Paris, étroites, mal pavées et couvertes d'immondices, étaient remplies de voleurs. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, tome I.) — « Autrefois, on pensait que les malins esprits se faisaient un plaisir d'*infester* les châteaux inhabités. » (Trévoux.) — « Athènes, avec ses vaisseaux, *infestait* les possessions des Lacédémoniens; et ceux-ci, avec leurs armées de terre, désolaient l'Attique. » (La Harpe, *Cours de littérature*, tome II, chap. VI.) — « La Messénie, la Laconie étaient, le jour, la nuit, *infestées* par des ennemis affamés les uns des autres. » (*Voyage d'Anacharsis*, chap. XL.) — « Il convertit une famille qui était *infestée* par le démon. » (*Lettres édifiantes*.)

De ces définitions et des exemples dont nous les avons fait suivre, on doit conclure que le verbe *infecter* est mal employé dans ces vers de Delille (*Énéide*, liv. III) :

Vain espoir ! Céléno, la reine des Harpies,  
*Infesta* ces beaux lieux de ses troupes impies

Il fallait *infesta*. Car on ne gâte pas, on ne corrompt pas de beaux lieux avec des troupes impies, mais on les expose aux ravages.

— Delille avait, dans cette circonstance, le choix de l'expression, puisque Virgile dit que les Harpies répandaient une odeur infecte. Et c'est là ce que le traducteur a voulu dire. A. L.

INFINITÉ. La syntaxe de cette expression est la même que celle du mot *Sorte*. Voyez ce mot, lettre S.

INHABILITÉ. Ce mot signifie manque d'habileté, incapacité. La Harpe et quelques lexicographes disent *inhabilité*, et l'on en fait usage au barreau; à la vérité, c'est un latinisme; mais en français c'est un barbarisme.

— L'Académie reconnaît les deux expressions; mais elle n'admet *inhabilité* que comme terme de jurisprudence, dans le sens d'incapacité, privation de certains droits : « *Inhabilité* à recueillir une succession. » A. L.

INONDER. Se dit au figuré de tous les objets qui se répandent comme un débordement d'eau : « L'Asie fut *inondée* par les Tartares. » (Académie.)

Des torrents de poussière *inondent* les sillons. (Delille, trad. de l'*Én.*, liv. II.)

.... Du haut des remparts un torrent sulfureux  
*Inonde* l'ennemi d'un déluge de feux.

(Le même, traduction du *Péradis perdu*, chant II.)

Cet hymen exécrable et cette horrible nuit  
Qui, cachant les forfaits des lâches Danaïdes,  
*Inondèrent* de sang leurs couchés homicides. (Le même, trad. de l'*Én.*, liv. X.)

Le soleil à flots d'or inonde les coteaux. (Dorat.)

INSOLENT. Cet adjectif se dit des choses, comme synonyme d'orgueilleux, présomptueux : « La bonne fortune est ordinairement insolente. » En voici deux autres :

D'esclaves entourés, sur un char *insolent*,  
Ils (les conquérants) foulaient à grand bruit la terre.  
(Roucher, *les Leçons de la Mort*.)

J'ai peint des favoris la disgrâce commune,  
Séjan précipité au char de la Fortune,  
Son *bonheur insolent* et son règne d'un jour  
Des fastes de la terre effacé sans retour. (Rochon de Chabannes, *les Souhaits*.)

INSULTER. Ce verbe, employé activement, se dit dans le sens de maltraiter quelqu'un de fait ou de parole, de propos délibéré : « Cet ivrogne a *insulté* son hôte. » (L'Académie.) — « Il *insulte* violemment dans ses lettres l'Académie, dans laquelle il sollicite une place. » (Voltaire.)

N'*insultez* pas ici ceux qui vous ont sauvés. (Le même, *Zulime*, acte I, sc. 1.)

Dans cette signification, *insulter* ne se dit que des personnes. (L'Académie, Féraud, Gattel, Laveaux.)

— Mais il est certaines choses, pour ainsi dire, personnifiées, auxquelles on applique ce verbe : « Leur pavillon fut *insulté* par des pirates. » (Académie.) Voyez notre observation un peu plus bas. A. L.

Employé neutralement, *insulter* signifie manquer à ce que l'on doit aux personnes et aux choses : c'est l'idée d'*insulter* pris activement, combinée avec celle de lâcheté. Il se dit des personnes et des choses : « Il ne faut pas *insulter aux* misérables. Il *insulte* à la raison, au bon sens, au bon goût. » (L'Académie.)

Voudrait-il *insulter* à la crainte publique. (Racine, *Iphig.*, acte I, sc. 2.)

« N'approche pas de lui, mon fils, car il croirait que tu voudrais *lui insul-ter* dans son malheur. » (*Télémaque*, livre XIX.) — Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des pièges grossiers, *insulter* à la fragilité et à la faiblesse. » (Fléchier.) « Il n'est pas permis d'*insulter* à une mourante. » (Voltaire, lettre I à d'Alembert.)

Songez-vous qu'un monarque, à qui vous *insultez*,  
Pourrait punir en vous le chef des révoltés? (La Harpe, *Warwick*, acte IV, sc. 4.)

Pascal (*Provinciales*, l. II) a dit : « *Insultant contre* le premier qui s'opposait à son avis. » C'est une faute : on insulte à quelqu'un, et non pas contre quelqu'un.

Il paraît, au reste, que cette faute n'est qu'un simple latinisme, et que Pascal a employé *insulter* dans l'acception propre du latin *insultare*, sauter sur ou contre; de la préposition *in*, sur ou contre, et de *saltare*, fréquentatif de *salire*, sauter; ce n'est que par extension qu'*insultare* signifie *faire insulte*.

— Ce mot s'emploie très bien dans le sens d'assaillir, mais il prend le régime direct. On dit : « *Insulter* une place, les dehors d'une place. » (Académie.) C'est peut-être dans ce sens, plutôt que dans la première acception du mot, qu'il faut entendre ce vers de Boileau :

Et des noyers souvent du passant *insultés*.

Sinon, *insulter*, faire insulte, se trouverait encore ici, par métaphore, avec un nom de chose. A. L.

INTERPRÈTE. L'Académie n'applique qu'aux yeux cette expression dans le sens figuré : « Les yeux sont les *interprètes* de l'âme. » On dit aussi :

Cette voix empressée  
Loin de moi, quand je veux, va porter ma pensée ;  
Messagère de l'âme, *interprète* du cœur.

(L. Racine, poème de la *Religion*, chant I.)

On trouve dans Racine (*Britannicus*, acte II, sc. 3) :

Cette sincérité sans doute est peu discrète ;  
Mais toujours de mon cœur ma bouche est l'*interprète*.

Dans Voltaire (*Oreste*, acte IV, sc. 8) :

Ta bouche est de mon sort l'*interprète* funeste.

Dans Delille (*les trois Règnes de la Nature*, ch. VI) :

Si j'en crois les récits des peuples d'Orient,  
Pour donner un langage à ses douleurs secrètes,  
Souvent plus d'un captif en fit (des fleurs) ses *interprètes*.

INTERROGER. Les poètes, qui font un fréquent usage de ce verbe, l'emploient dans le sens de consulter, éprouver, examiner, chercher, considérer, essayer, tenter :

Des victimes vous-même *interrogez* le flanc. (Racine, *Iphig.*, acte I, sc. 2.)

Je reviens sur mes pas, et d'un œil curieux  
Mes avides regards *interrogent* ces lieux. (Delille, *Enéide*.)

Ce héros cependant d'un roc gagne la cime,  
Et de la mer au loin *interroge* l'abîme. (Le même.)

Il est temps, il est temps d'*interroger* le sort. (Le même.)

En parlant des chiens de chasse, ce poète a dit :

Et des chiens attroupés l'instinct intelligent  
Déjà d'un nez avide *interroge* le vent. (Traduction de l'*Eneide*, livre IV.)

De ses larges naseaux qu'il présente aux zéphirs,  
L'animal (l'étalon) arrêté sur les monts de la Thrace,  
De son épouse errante *interroge* la trace. (Roucher, poème des *Mois*, ch. V)

INVAINCU. L'Académie admet ce mot en faisant observer qu'il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style soutenu. A. L.

INVECTIVER signifie déclamer contre quelqu'un, déchirer sa réputation. Ce verbe est toujours neutre; ainsi l'on dit : « *Invectiver* contre quelqu'un » « *Invectiver* contre le vice; » et non pas : « *Invectiver* quelqu'un, *invectiver* le vice. » — « On ne saurait trop *invectiver* contre le luxe des femmes d'aujourd'hui. » — « Il ne faut point *invectiver* contre les absents. » (Trévoux.)

Et contre un monde de recettes,  
Et des moyens de plaire aux yeux,  
*Invectivait* tout de son mieux. (La Fontaine.)

(L'Académie, page 135 de ses *Observ.*, et son *Diet*.)

INVESTIGATION. J.-J. Rousseau a dit dans son *Discours contre les Sciences* : « Que de dangers, que de fausses routes dans l'*investigation* des sciences ! » J'ai hasardé ce mot, dit cet écrivain, j'ai voulu rendre service à la langue en essayant d'y introduire un terme doux, harmonieux, dont le sens est déjà connu, et qui n'a point de synonyme en français.

Voici ce qu'en pense Domergue, bon juge en cette matière : *Investigation*, mot nouveau que la néologie approuve parce qu'il est noble, sonore, dérive d'une langue polie, et qu'il exprime une nuance que l'écrivain avait besoin de peindre, et qu'il ne pouvait obtenir du mot *recherche*.

— La *recherche* c'est l'action de chercher avec examen, avec perquisition, pour connaître, comprendre et distinguer une chose. L'*investigation* c'est la recherche suivie, c'est la poursuite persévérante; c'est la constance d'un esprit qui mis une fois sur la trace, à la piste (*vestigium*) d'une découverte, poursuit sans relâche l'objet de ses recherches. Le second mot dit plus que le premier; aussi est-il maintenant adopté par tout le monde : « L'*investigation* de la vérité. » (Académie.) A. L.

IRIS. Autrefois ce mot, toujours féminin en latin dans toutes ses significations, était aussi indiqué de ce genre dans les dictionnaires, et même dans celui de l'Académie d'alors. Cependant il paraît certain que les physiciens anciens le faisaient masculin lorsqu'il signifiait autre chose que la divinité fabuleuse ainsi nommée.

Présentement, quand la fleur, la plante, la racine ou la poudre d'*iris* est désignée par le seul mot d'*iris*, il est reconnu de ce genre dans le langage des botanistes, des naturalistes et des fleuristes; ils disent de l'*iris commun*, des *iris bulbeux*.

Les Jussieu, les Duhamel, les Laveaux, les Boiste, les Gattel, l'Académie et les gens du monde qui entendent le mieux leur langue, ont approuvé cette décision.

## IRRAISONNABLE, DÉRAISONNABLE.

Il ne faut pas confondre ces deux mots : le premier est un terme didactique qui se dit des animaux, parce qu'ils ne sont pas doués de raison ; le second est un terme du langage ordinaire qui signifie qui est contraire à la droite raison, qui n'agit pas suivant les lumières de la raison : « L'homme n'est pas « un animal *irraisonnable* ; mais il y a bien des hommes qui sont *déraisonnables*. »

IRRITER. Ce verbe se dit des personnes et des choses. En parlant des personnes, il signifie mettre en colère : « A-t-il jamais craint d'*irriter* les « puissants quand il a pu secourir les faibles. » (Flécher.)

Mais à quelle fureur me laissant emporter,  
Contre ses tristes jours vais-je vous *irriter* (Racine, *Bajazet*, acte V, sc. 4.)

En parlant des choses, il veut dire augmenter, aigrir, accroître, exciter : « *Irriter* la colère de quelqu'un. » — « Les obstacles *irritaient* son courage. » (Académie.)

..... Respecte un courroux que ta *présence irrite*.  
(Voltaire, *OEdipe*, acte III, sc. 4.)

Ah ! madame, est-ce à vous d'*irriter mes ennemis*?  
(Crevillon, *Electre*, acte I, sc. 2.)

Ainsi parle un *esprit qu'irrite* la satire. (Boileau, *Satire I*.)

N'allez point dans ses bras *irriter la victoire*.  
(Racine, *Alexandre*, acte II, sc. 2.)

Tous ces présents, Albine, *irritent mon dépit*.  
(Racine, *Britannicus*, acte II, sc. 1.)

## J

JAILLIR. Il ne se dit proprement que de l'eau ou de quelque autre chose fluide. Mais on l'emploie aussi au figuré. Voltaire a dit, dans le sens de s'élan- cer, sauter, rebondir : « Il faut que les âmes pensantes se frottent l'une contre « l'autre pour faire *jaillir* de la lumière. » — Et l'Académie : « La lumière « *jaillit* du choc des opinions. »

Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant,  
Il fait *jaillir* un feu qui pétille en sortant. (Boileau, *le Lutrin*, chant III.)

L'éclair du diamant *jaillit* de sa ceinture. (Béranger.)

D'un roc qui le recèle  
L'un d'un feu pétillant fait *jaillir* l'étincelle. (Delille, *Enéide*.)

A l'égard du verbe *rejaillir*, il n'est pas douteux qu'il se dit au figuré aussi bien qu'au propre : « La gloire des ancêtres *rejaillit* jusque sur les descen- « dants. » (L'Académie.)

Faut-il que sur mon front sa honte *rejaillisse*. (Racine.)

JAN, terme du jeu de trictrac : « Petit *jan*, grand *jan*, *jan* de retour.

Quelle que soit l'origine de ce mot, il est écrit ainsi dans le *Traité du trictrac*, dans le *Dictionnaire de l'Académie* et celui de Trévoux.

Richelet écrit *Jean* avec un *e* entre le *j* et l'*a*, ce qui ne doit pas être imité.

JOINPRE. Ce verbe actif, employé dans le sens d'ajouter, de mettre une chose avec une autre, de même nature, du même ordre de choses, en sorte qu'elles fassent un tout, demande pour second régime la préposition à : « Il « faut *joindre* ce petit traité *au* livre que vous avez fait. » (L'Académie.) — « Je vous prie de *joindre* vos prières *aux* miennes. » (Féraud.)

Mais dans le sens de unir, allier, il demande *avec* aussi bien que à : « Elle « épousa Jean Frédéric, duc de Brunswick et de Hanovre, qui avait *joint* « le savoir *avec* la valeur, la religion catholique *avec* les vertus de sa mai- « son, etc. » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*.) — « Zé- « nobie, reine de Palmyre, se rendit célèbre par toute la terre, pour avoir « *joint* la chasteté *avec* la beauté, et le savoir *avec* la valeur. » (Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*.) — « Le plus heureux des hommes est « celui qui *joint* l'esprit à la raison, la douceur à la bonté, la patience *au* « courage. » (Boiste.)

Le travail joint à la gaieté  
Souffre et surmonte toutes choses. (Bernis.)

JOINT (CL). Voyez le mot COMPRIS, page 1098.

JONCHETS, substantif masculin pluriel. Sorte de jeu ancien dont parle Ovide. On jouait autrefois *aux jonchets* avec de petits brins de jonc, aux- quels ont succédé de petits brins de paille, et ensuite de petits bâtons d'i- voire ou d'os. C'est des brins de jonc que lui vient son nom, comme il paraît par le *Dictionnaire étymologique* de Ménage.

Quelques uns disent *honchets*. (*Encyclopédie* in-folio, l'Académie, Tré- voux, Richelet et les lexicographes.)

## JOUER, TOUCHER, SONNER, BATTRE, PINCER.

*Jouer* est un mot générique qui se dit de tous les instruments de musique. *Toucher* est plus spécialement affecté aux instruments à touches, tels que le clavecin, l'orgue, etc. *Sonner* se dit des instruments à vent et à sons harmo- niques, tels que la trompette, le cor, la trompe. *Battre* appartient à ceux qu'on fait résonner en les frappant avec des baguettes, tels que le tambour, les timbales. *Pincer* n'est propre qu'aux instruments à cordes auxquels on fait rendre des sons en employant les doigts au lieu d'archet, tels que la harpe, la guitare, le luth, le théorbe.

Cela établi, voyons quelle est la nature de chacun de ces verbes, afin de savoir comment on doit en faire usage. D'abord *jouer* et *sonner* sont deux